

## Déviations 27/2025

Un aperçu des déviations du **30 juin 2025** au **6 juillet 2025** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviation	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
30/06/2025	LUN	19/19	25/25R	0000-0112	Vent arrière dépassant les limites du PRS.
			01/07	0112-0600	Vent dépassant les limites du PRS pour la piste 19 (composante de vent arrière dépassant) ; vent en altitude dépassant 15kts à 070° / 080°.
		25/25R	01/07	0600-2211	Vent en altitude dépassant 070° 15kts.
02/07/2025	MER	25/19,25R	25/25R	2300-0000	Vent 310°-320° 5-8kts. Vent en altitude 330° 20kts.
03/07/2025	JEU	25/19,25R	25/25R	0000-0600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
06/07/2025	DIM	25/19,25R	25/25R	0600-0640	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.
			25/25R	0922-1125	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.
			25/25R	1429-1519	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.
		19/19	25/25R	2300-2304	Conditions météorologiques à l'aéroport.

## airportmediation

Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataires ans une autorisation expresse du Service de Médiation du Giouvernament. Féléral pour l'Méroport de Bruselles-National. Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel gevel verupreid, geweijzigt nach gepubliceerd worden van dat de titdrukkelijke toestenming van de Ombubbdenst van de Federale Regering voor de Linthhaven Brussel-Nationaal.



